



## Classes à Horaires Aménagés Danse Dossier de demande d'admission

À retourner <u>au plus tard le mardi 1<sup>er</sup> avril</u> par courrier postal, par mail ou à déposer directement :

pour une entrée en CE2, en CM1 ou en CM2 Directeur de l'école élémentaire Roland-Leroy 1 rue des jonquilles, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray 02 35 65 10 17 \subseteq \frac{ce.0763589n@ac-normandie.fr}{}

pour une entrée en 6e, en 5e, en 4e ou en 3e Secrétariat du Collège Louise Michel Rue de l'Orée du Rouvray, 76800 Saint-Etienne-du Rouvray 02 35 65 34 97 \( \square\) 0761777u@ac-normandie.fr

Pièces à joindre : photocopie des 2 derniers bulletins scolaires en votre possession.

ÉLÈVE				
Nom:				
Prénom :				
Né(e) le :		Sexe: DM DF		Photo
Établissement scolaire et classe fréquentés cette année (en 2024/2025) :				
Adresse de l'élève :				
Code postal : Commune :				
Classe à Horaires Aménagés Danse demandée pour la rentrée prochaine 2025/2026 :				
□ CE2	□ CM1 □ CM2	$\Box 6^{\text{ème}} \Box 5^{\text{èm}}$	□ 4 <sup>ème</sup>	□ 3 <sup>ème</sup>
Votre enfant a-t-il déjà suivi des cours de danse : □ Oui □ Non Si oui, quels types de danse (classique, contemporain, jazz, hip-hop, etc.), pendant combien d'année ? :				
RESPONSABLES LÉGAUX				
Nom:		Nom:		
Prénom :		Prénom :		
Adresse complète (si différente de celle de l'élève):		Adresse complète (si différente de celle de l'élève):		
Téléphone :		Téléphone :		
E-mail:		E-mail:		
Le / / 2025	Signature :	Le / / 2025	Signature :	

A noter: : Audition pour une entrée en PRIMAIRE : Le jeudi 24 avril 2025 de 9h00 à 11h30 à l'école Roland-Leroy Audition pour une entrée au COLLÈGE : Le jeudi 24 avril 2025 de 13h30 à 16h30 à l'école Roland-Leroy

Renseignements: : Conservatoire de musique et de danse : 02 35 02 76 89 🖂 conservatoiremusiquedanse@76ser.com

Important : Les demandes de dérogations scolaires sont de la responsabilité des familles (renseignements auprès de l'établissement scolaire actuel de l'enfant). Les résultats d'admission seront communiqués par courrier fin juin 2025. Si votre

enfant est retenu un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse vous sera demandé.